Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

PLA002 · LES DIX PLAIES D'EGYPTE

La première plaie d'Egypte

La première plaie d'Égypte marque le commencement des jugements par lesquels l'Éternel manifeste sa souveraineté devant Pharaon. En transformant les eaux du Nil en sang,...

EN BREF

La première plaie d'Égypte, en Exode 7.14-25, révèle la souveraineté de l'Éternel face à Pharaon par la transformation du Nil en sang. Ce jugement divin démontre la limitation du pouvoir égyptien et initie la libération des Israélites, soulignant que le véritable pouvoir appartient à Dieu seul.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
88 min	**93**	**6**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**09/11/2026**	**09/11/2026**

CLASSEMENT

THÈME	Exode et confrontation avec Pharaon
THÈME	Histoire biblique
SÉRIE	Plaies d'Égypte

PERSONNAGES
Moïse · Aaron · Pharaon

LIEUX
Égypte · Nil

PÉRIODES
Période de l'Exode

MOTS-CLÉS
plaie · Nil · souveraineté · Pharaon · Moïse

NOTIONS
souveraineté divine

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Ex 7,14-25 · Ex 5,1-2 · Ex 5,22

SOURCE
https://schilo.org/pla002-la-premiere-plaie-degypte-academique/

EXPORTÉE LE
09/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Introduction 3
1. Le contexte historique et biblique 3
2. Le Nil au cœur de la civilisation égyptienne 6
3. L'annonce de la première plaie - Exode 7.14-18 8
4. L'accomplissement de la première plaie - Exode 7.19-21 11
5. Les magiciens et la réaction de Pharaon - Exode 7.22-24 14
6. Les sept jours après le jugement - Exode 7.25 16
7. La signification théologique de la première plaie 18
8. Les correspondances bibliques et prophétiques 20
Commentaire 22
Conclusion générale 24
Lexique 26

RÉSUMÉ

La première plaie d'Égypte, relatée dans Exode 7.14-25, est une manifestation de la souveraineté divine face à Pharaon. En transformant les eaux du Nil en sang, Dieu frappe une ressource vitale pour l'Égypte, révélant les limites du pouvoir égyptien et s'opposant à Pharaon, qui refuse de libérer les Israélites. Ce jugement est précédé par plusieurs confrontations entre Moïse, Aaron, et Pharaon, durant lesquelles le cœur de ce dernier reste endurci malgré les signes et prodiges divins, comme le bâton d'Aaron transformé en serpent. Le Nil, ressource naturelle et symbole religieux, devient un point focal de la démonstration de la puissance divine. Ce fleuve, essentiel à la prospérité égyptienne, est frappé pour démontrer que seules les divinités égyptiennes ne sont pas à l'origine de la fertilité et de l'ordre, mais bien l'Éternel, dont l'autorité est inégalée. Cette intervention s'inscrit dans les jugements successifs qui visent à libérer le peuple de l'alliance. Le contexte historique de l'oppression des Israélites, contraints à des travaux forcés, est essentiel ici. Le pouvoir de Pharaon est contesté par celui de l'Éternel. La mission confiée à Moïse et Aaron par Dieu a pour but de révéler la fidélité divine aux promesses faites aux patriarches. L'étude de ce passage permet de comprendre les enjeux théologiques et historiques de cette confrontation, marquant une étape décisive pour la délivrance d'Israël.

Introduction

La première plaie d'Égypte marque le commencement des jugements par lesquels l'Éternel manifeste sa souveraineté devant Pharaon. En transformant les eaux du Nil en sang, Dieu frappe une ressource essentielle à la vie du royaume et révèle les limites du pouvoir égyptien. Ce jugement, annoncé avant son accomplissement, s'inscrit dans la confrontation entre la volonté divine de délivrer Israël et le refus persistant du souverain. Le récit associe ainsi un événement miraculeux, une révélation de l'autorité de Dieu et une étape décisive dans l'histoire de la délivrance.

La première plaie est rapportée en Exode 7.14-25. Elle intervient après plusieurs confrontations entre Moïse, Aaron et Pharaon. Le souverain égyptien a refusé de laisser partir les Israélites et a aggravé leurs conditions de servitude. Malgré le signe du bâton d'Aaron transformé en serpent, il demeure insensible à la parole de l'Éternel.

Dieu annonce alors un jugement qui atteindra directement les eaux de l'Égypte. Le Nil, dont dépend une grande partie de la prospérité agricole, économique et sociale du pays, devient le premier élément de la création frappé par les plaies.

Cette intervention possède une portée particulière dans le contexte égyptien. Le fleuve n'est pas seulement une ressource naturelle : il occupe également une place importante dans les représentations religieuses et dans l'idéologie royale. Sa fertilité est associée à plusieurs divinités, tandis que Pharaon est présenté, dans la conception égyptienne de la royauté, comme le garant de l'ordre et de la prospérité.

Le récit biblique ne désigne cependant aucune divinité égyptienne particulière comme la cible explicite de cette première plaie. Il révèle avant tout la souveraineté de l'Éternel, qui annonce lui-même la finalité de son intervention :

« À ceci tu connaîtras que je suis l'Éternel. » (Exode 7.17)

Cette déclaration répond directement au refus initial de Pharaon :

« Qui est l'Éternel, pour que j'obéisse à sa voix, en laissant aller Israël ? » (Exode 5.2)

La première plaie inaugure ainsi une succession de jugements destinés à manifester l'autorité divine et à conduire à la délivrance du peuple de l'alliance.

L'étude d'Exode 7.14-25 permet de comprendre les circonstances de ce premier jugement, son déroulement, ses conséquences, la réaction de Pharaon et sa signification dans l'ensemble du témoignage biblique.

1. Le contexte historique et biblique

1.1. L'oppression des Israélites en Égypte

Le livre de l'Exode présente la situation d'Israël comme celle d'un peuple soumis à une servitude particulièrement éprouvante.

Après la mort de Joseph et de sa génération, les descendants de Jacob se multiplient en Égypte. Leur croissance suscite l'inquiétude d'un nouveau souverain qui ne connaît pas Joseph (Exode 1.8-10).

Pharaon redoute que les Israélites deviennent trop nombreux et puissent se retourner contre l'Égypte en cas de conflit.

Il décide alors de les soumettre à des travaux forcés.

Les Israélites sont contraints de construire les villes-entrepôts de Pithom et de Ramsès, et leurs conditions de vie deviennent particulièrement difficiles (Exode 1.11-14).

Cependant, l'oppression ne produit pas le résultat recherché. Le peuple continue de se multiplier.

Pharaon adopte alors des mesures plus radicales.

Il ordonne d'abord aux sages-femmes hébraïques de faire mourir les garçons nouveau-nés. Devant leur refus, il étend son ordre à l'ensemble de la population :

« Vous jetterez dans le fleuve tout garçon qui naîtra, et vous laisserez vivre toutes les filles. » (Exode 1.22)

Cette décision donne au Nil une place particulière dans l'histoire de l'oppression.

Le fleuve, normalement associé à la vie et à la prospérité, devient également un instrument de mort dans la politique du souverain.

Ce contexte éclaire la portée symbolique que pourra recevoir la première plaie.

Toutefois, il convient de distinguer le rapprochement théologique entre Exode 1.22 et Exode 7.14-25 de l'explication explicitement donnée dans le récit. Le texte ne déclare pas directement que la transformation du Nil en sang constitue une rétribution particulière pour les enfants hébreux jetés dans le fleuve.

La finalité expressément annoncée demeure la révélation de l'identité et de l'autorité de l'Éternel.

1.2. La mission confiée à Moïse et Aaron

Dieu entend les gémissements des Israélites et se souvient de son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob (Exode 2.23-25).

Cette expression ne signifie pas que Dieu aurait oublié son peuple.

Elle indique que le moment est venu de manifester concrètement sa fidélité aux promesses faites aux patriarches.

Lors de la révélation du buisson ardent, Dieu déclare à Moïse :

« J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu les cris que lui font pousser ses oppresseurs. » (Exode 3.7)

La mission de Moïse repose donc sur une initiative divine.

Ce n'est pas Moïse qui décide de libérer Israël par ses propres moyens. Dieu l'appelle et l'envoie afin d'accomplir son dessein.

L'objectif est double.

Il s'agit d'abord de faire sortir les Israélites de la servitude égyptienne.

Il s'agit ensuite de les conduire vers le pays promis aux patriarches et de leur permettre de servir librement l'Éternel (Exode 3.8-12).

Moïse exprime plusieurs objections à cet appel, notamment en raison de ses difficultés à parler.

Dieu lui associe alors son frère Aaron, qui devient son porte-parole (Exode 4.10-16).

Cette organisation est précisée en Exode 7.1-2.

Moïse reçoit la parole divine et Aaron la transmet devant Pharaon.

Les deux hommes agissent ensemble, mais leur autorité ne vient ni de leur position sociale ni de leurs capacités personnelles.

Elle repose sur la mission que Dieu leur a confiée.

1.3. Le refus de Pharaon

La première rencontre avec Pharaon se déroule dans un contexte de confrontation directe.

Moïse et Aaron transmettent l'ordre divin :

« Laisse aller mon peuple, pour qu'il célèbre au désert une fête en mon honneur. » (Exode 5.1)

Pharaon refuse immédiatement.

Sa réponse révèle le véritable enjeu du conflit :

« Qui est l'Éternel, pour que j'obéisse à sa voix, en laissant aller Israël ? Je ne connais point l'Éternel, et je ne laisserai point aller Israël. » (Exode 5.2)

Le souverain ne se contente pas de refuser une demande de départ.

Il conteste l'autorité de celui qui lui adresse cet ordre.

Dans sa conception du pouvoir, les Israélites appartiennent à l'organisation économique et politique de son royaume.

L'Éternel affirme au contraire qu'Israël est son peuple.

La confrontation porte donc sur la souveraineté.

Pharaon prétend conserver son autorité sur les Hébreux.

Dieu affirme son droit de les délivrer et de les appeler à son service.

Le refus du souverain entraîne immédiatement une aggravation des conditions de travail.

Les Israélites doivent désormais chercher eux-mêmes la paille nécessaire à la fabrication des briques, tout en conservant les mêmes quotas de production (Exode 5.6-19).

Cette décision accentue les souffrances du peuple et provoque son découragement.

Moïse lui-même s'interroge sur les conséquences de sa mission (Exode 5.22-23).

Dieu renouvelle alors sa promesse de délivrance.

Il annonce qu'il interviendra avec puissance et qu'il fera sortir Israël d'Égypte (Exode 6.1-8).

1.4. Le signe du bâton transformé en serpent

Avant la première plaie, Moïse et Aaron accomplissent un signe devant Pharaon.

Selon Exode 7.8-12, Aaron jette son bâton devant le souverain et celui-ci devient un serpent.

Les magiciens égyptiens reproduisent un prodige semblable par leurs pratiques secrètes.

Cependant, le bâton d'Aaron engloutit les leurs.

Cette précision possède une importance particulière.

Le récit ne présente pas les deux interventions comme parfaitement équivalentes.

Il montre que le signe accompli par Aaron manifeste une supériorité sur ceux des spécialistes égyptiens.

Malgré cela, Pharaon demeure insensible.

Exode 7.13 précise que son cœur s'endurcit et qu'il n'écoute pas Moïse et Aaron.

La première plaie intervient donc après un avertissement déjà accompagné d'un signe visible.

Elle ne constitue pas le commencement absolu de la confrontation, mais le passage à une nouvelle forme d'intervention divine.

Désormais, le jugement atteint directement les ressources du royaume.

2. Le Nil au cœur de la civilisation égyptienne

2.1. Le Nil, source de vie et de prospérité

Le choix du Nil comme première cible possède une signification majeure dans le contexte géographique et économique de l'Égypte.

La civilisation égyptienne s'est développée autour du fleuve.

Dans un territoire largement désertique, le Nil constitue la principale source d'eau permanente.

Ses crues annuelles permettent l'irrigation des terres et déposent des limons fertiles sur les zones cultivables.

Cette fertilité rend possible une agriculture productive, capable de nourrir une population importante et de soutenir les institutions du royaume.

Le fleuve fournit également des ressources alimentaires, notamment par la pêche.

Il constitue une voie de communication essentielle entre les différentes régions de l'Égypte.

Les bateaux transportent les hommes, les marchandises, les matériaux et les produits agricoles.

La prospérité du royaume dépend donc étroitement du fonctionnement régulier du Nil.

Lorsque les eaux sont transformées en sang, les conséquences dépassent largement la simple modification de l'apparence du fleuve.

Les poissons meurent.

L'eau devient impropre à la consommation.

Les Égyptiens doivent rechercher d'autres ressources pour satisfaire leurs besoins élémentaires (Exode 7.20-24).

La première plaie atteint ainsi l'un des fondements matériels de la civilisation égyptienne.

2.2. Le Nil dans les croyances religieuses égyptiennes

Le Nil occupe également une place importante dans la religion égyptienne.

Plusieurs divinités sont associées à ses eaux, à ses crues et à la fertilité qu'il procure.

Hâpy personnifie notamment la crue nourricière du Nil et l'abondance qui en résulte.

Il est associé à la prospérité agricole et à la fécondité des terres.

Khnoum, divinité représentée avec une tête de bélier, est lié dans certaines traditions aux sources du Nil et à la puissance créatrice.

Osiris possède également des associations avec la fertilité, la régénération et le cycle de la vie.

Ces représentations témoignent de la place du fleuve dans la conception religieuse égyptienne.

La prospérité du pays n'est pas seulement perçue comme le résultat de phénomènes naturels.

Elle est également associée à l'action des puissances divines reconnues par la religion du royaume.

Dans ce contexte, la transformation des eaux du Nil en sang peut être comprise comme une remise en cause de la capacité attribuée à ces divinités de garantir la fertilité et la prospérité.

Cependant, une distinction méthodologique demeure indispensable.

Exode 7.14-25 ne nomme explicitement ni Hâpy, ni Khnoum, ni Osiris.

Le passage n'affirme pas que chacune de ces divinités constitue une cible particulière de la première plaie.

L'association entre le jugement du Nil et les croyances religieuses égyptiennes relève donc d'une interprétation historique et théologique fondée sur le contexte culturel.

Cette lecture trouve néanmoins un appui général dans Exode 12.12, où Dieu annonce qu'il exercera ses jugements contre les dieux de l'Égypte.

2.3. Pharaon et le maintien de la Maât

Dans l'idéologie royale égyptienne, Pharaon possède une responsabilité particulière dans le maintien de l'ordre du monde.

Cette responsabilité est liée au principe de Maât.

La Maât représente notamment la vérité, la justice, l'équilibre et l'ordre juste.

Le souverain doit préserver cet ordre et repousser les forces du désordre.

La stabilité politique, la prospérité agricole et le bon fonctionnement du royaume participent à cette conception de la royauté.

Pharaon n'est donc pas seulement un dirigeant politique.

Sa fonction possède une dimension religieuse importante.

La transformation des eaux du Nil en sang peut être interprétée, dans ce contexte, comme une remise en cause de ses prétentions à garantir l'ordre et la prospérité.

Le souverain qui refuse de reconnaître l'Éternel se trouve confronté à un événement qu'il ne peut empêcher.

Le fleuve, dont dépend la stabilité économique de son royaume, devient le lieu d'une manifestation de puissance qui échappe à son contrôle.

2.4. La portée historique et religieuse du premier jugement

La première plaie atteint simultanément plusieurs dimensions de la vie égyptienne.

Elle perturbe l'approvisionnement en eau.

Elle provoque la mort des poissons.

Elle compromet une ressource essentielle à l'alimentation et à l'activité économique.

Elle touche également un élément naturel investi d'une profonde signification religieuse.

Enfin, elle révèle les limites de l'autorité de Pharaon.

Le récit biblique place cependant au premier plan la souveraineté de l'Éternel.

Le jugement ne doit pas être réduit à une confrontation abstraite entre plusieurs systèmes religieux.

Il constitue une intervention divine dans l'histoire, destinée à faire connaître l'Éternel et à conduire à la délivrance d'Israël.

3. L'annonce de la première plaie - Exode 7.14-18

3.1. L'endurcissement du cœur de Pharaon - Exode 7.14

Le récit commence par une déclaration divine :

« Le cœur de Pharaon est endurci ; il refuse de laisser aller le peuple. » (Exode 7.14)

Cette affirmation établit un lien direct avec les événements précédents.

Pharaon a refusé la demande de Moïse et d'Aaron.

Il a aggravé les conditions de travail des Israélites.

Il n'a pas été convaincu par le signe du bâton transformé en serpent.

Son attitude demeure inchangée.

Le terme hébreu employé en Exode 7.14 appartient à la racine kāvēd, qui exprime notamment l'idée de lourdeur.

Appliquée au cœur, cette notion évoque une disposition intérieure devenue insensible aux avertissements.

Dans la pensée biblique, le cœur ne désigne pas uniquement le siège des sentiments.

Il concerne également la volonté, l'intelligence, les intentions et les décisions.

L'endurcissement de Pharaon manifeste donc une résistance profonde à la parole divine.

Cette résistance ne surprend pas Dieu.

Dès Exode 4.21, l'Éternel avait annoncé qu'il endurcirait le cœur du souverain.

Exode 7.3 avait renouvelé cette déclaration.

Le récit affirme ainsi simultanément la responsabilité de Pharaon et la souveraineté divine sur le déroulement des événements.

L'endurcissement ne doit donc pas être interprété comme un obstacle imprévu au dessein divin.

Il appartient au déroulement d'une confrontation dont Dieu a annoncé l'issue.

3.2. La rencontre au bord du Nil - Exode 7.15

Dieu ordonne à Moïse de se présenter devant Pharaon le matin, lorsque celui-ci se rend vers l'eau.

Moïse doit se tenir sur le bord du fleuve et prendre dans sa main le bâton qui avait été transformé en serpent.

Le choix du lieu possède une importance particulière.

Le Nil constitue l'une des principales ressources naturelles de l'Égypte.

Le souverain est donc rencontré à proximité de l'élément qui va être frappé par le jugement.

Le texte ne précise pas pourquoi Pharaon se rend au fleuve.

Certaines interprétations proposent d'y voir une activité rituelle, une inspection ou une habitude personnelle.

Cependant, aucune de ces hypothèses n'est explicitement confirmée par Exode 7.15.

Il convient donc de ne pas transformer ces possibilités en affirmations historiques certaines.

L'élément essentiel demeure que Dieu choisit le bord du Nil comme lieu de l'annonce.

Le fleuve devient ainsi à la fois le cadre de la confrontation et l'objet du jugement.

3.3. Le bâton et l'autorité divine

Moïse doit prendre le bâton qui avait été transformé en serpent.

Cette précision établit un lien entre le signe précédent et la première plaie.

Le bâton rappelle la mission confiée à Moïse et à Aaron.

Il constitue un instrument visible de l'autorité divine.

Cependant, le pouvoir ne réside pas dans l'objet lui-même.

Le bâton ne possède aucune autonomie miraculeuse.

Il devient l'instrument par lequel Dieu manifeste sa puissance conformément à sa parole.

Cette distinction est essentielle pour comprendre les signes de l'Exode.

Moïse et Aaron n'agissent pas comme des spécialistes capables de manipuler des forces surnaturelles.

Ils accomplissent les instructions de l'Éternel.

Le miracle résulte de l'intervention divine et non d'une propriété particulière du bâton.

3.4. « Laisse aller mon peuple » - Exode 7.16

Moïse doit transmettre une nouvelle fois l'ordre de l'Éternel :

« Laisse aller mon peuple, afin qu'il me serve dans le désert. » (Exode 7.16)

Cette déclaration reprend la demande déjà présentée devant Pharaon.

Dieu ne modifie pas son exigence.

Israël doit être libéré afin de pouvoir le servir.

La formulation possède une portée théologique importante.

L'Éternel désigne Israël comme son peuple.

Pharaon considère les Israélites comme une population soumise à son autorité.

Dieu affirme au contraire leur appartenance à l'alliance.

La délivrance ne consiste donc pas seulement à mettre fin à des conditions de travail injustes.

Elle vise à permettre au peuple de vivre dans une relation d'obéissance et de fidélité envers son Dieu.

Le conflit porte sur l'autorité exercée sur Israël.

Pharaon refuse de renoncer à sa domination.

L'Éternel affirme son droit de délivrer son peuple.

3.5. « À ceci tu connaîtras que je suis l'Éternel » - Exode 7.17

La déclaration centrale du passage apparaît en Exode 7.17 :

« À ceci tu connaîtras que je suis l'Éternel. »

Cette affirmation répond directement à la question formulée par Pharaon en Exode 5.2.

Le souverain avait demandé qui était l'Éternel pour qu'il lui obéisse.

La première plaie constitue une réponse à cette interrogation.

Dieu ne se contente pas de rappeler son nom.

Il manifeste son autorité par une intervention concrète dans le monde créé.

La connaissance de l'Éternel ne se limite donc pas à une information religieuse.

Elle implique la reconnaissance de sa puissance et de sa souveraineté.

Cette finalité constitue l'une des clés de compréhension de l'ensemble des plaies.

Les jugements ne sont pas présentés comme des catastrophes dépourvues de signification.

Ils manifestent l'identité et l'autorité de celui qui les annonce.

Le souverain découvre progressivement que le Dieu d'Israël possède une autorité qui s'étend au-delà du peuple hébreu.

Cette autorité s'exerce également sur les ressources naturelles, les institutions et les puissances du royaume égyptien.

3.6. L'annonce de la transformation des eaux - Exode 7.17-18

Dieu annonce que les eaux du fleuve seront transformées en sang.

Cette annonce précède l'accomplissement du miracle.

Elle établit une relation précise entre la parole divine et l'événement.

Dieu annonce ce qu'il va accomplir.

Moïse et Aaron transmettent et exécutent ses instructions.

Le signe se réalise conformément à cette parole.

Exode 7.18 précise également les conséquences du jugement.

Les poissons mourront.

Le fleuve deviendra infect.

Les Égyptiens éprouveront une profonde répugnance à boire ses eaux.

Ces précisions montrent que la plaie ne concerne pas uniquement l'apparence du Nil.

Elle affecte les conditions mêmes de la vie.

Le fleuve, habituellement source de nourriture et d'eau, devient impropre à ses fonctions essentielles.

L'annonce préalable permet également de distinguer l'intervention biblique d'une catastrophe naturelle simplement interprétée après coup.

Dans le récit, le jugement est annoncé, accompli et attribué explicitement à l'Éternel.

4. L'accomplissement de la première plaie - Exode 7.19-21

4.1. L'ordre donné à Aaron - Exode 7.19

En Exode 7.19, Dieu ordonne à Moïse de dire à Aaron de prendre son bâton et d'étendre sa main sur les eaux de l'Égypte.

Le passage mentionne les fleuves, les canaux, les étangs et les différentes réserves d'eau.

Il précise également que le sang sera présent dans les récipients de bois et de pierre.

Cette description souligne l'étendue du jugement.

Il ne s'agit pas seulement d'un phénomène localisé à un point du Nil.

Le récit présente une intervention qui atteint largement les ressources en eau du pays.

L'accumulation des termes désignant les différentes catégories d'eaux renforce l'idée d'un jugement de grande ampleur.

Le fleuve principal, ses ramifications et les réserves d'eau sont concernés.

Cette dimension générale distingue la première plaie d'un incident limité à une portion du cours d'eau.

4.2. Le rôle respectif de Moïse et d'Aaron - Exode 7.20

Exode 7.20 précise que Moïse et Aaron accomplissent ce que l'Éternel leur a ordonné.

Le texte indique ensuite que le bâton est levé et que les eaux du fleuve sont frappées devant Pharaon et ses serviteurs.

En rapprochant ce verset de l'ordre explicite donné en Exode 7.19, l'action de frapper les eaux doit être attribuée à Aaron.

Moïse demeure le principal destinataire de la parole divine.

Aaron intervient comme son porte-parole et accomplit plusieurs gestes associés aux premiers signes.

Cette répartition des rôles correspond à l'organisation annoncée en Exode 7.1-2.

Les deux hommes agissent ensemble, conformément aux instructions reçues.

Le récit ne présente donc pas deux initiatives indépendantes.

Il montre une action commune, placée sous l'autorité de la parole divine.

4.3. La transformation des eaux en sang

Le récit affirme que les eaux du fleuve sont changées en sang.

Cette formulation présente l'événement comme une transformation miraculeuse.

Le texte ne le décrit pas comme une simple illusion destinée à impressionner Pharaon.

Il rapporte une intervention divine réelle dont les conséquences touchent directement l'environnement et la population.

La transformation est accomplie devant Pharaon et ses serviteurs.

Cette précision souligne le caractère public du signe.

Le souverain, qui avait refusé de reconnaître l'autorité de l'Éternel, assiste à l'accomplissement de la parole annoncée.

Le jugement devient ainsi une démonstration visible de la puissance divine.

Certaines interprétations naturalistes ont proposé de rapprocher cette plaie de phénomènes connus, tels que la prolifération de micro-organismes, la présence de sédiments rougeâtres ou certaines perturbations écologiques.

Ces hypothèses peuvent présenter un intérêt dans l'étude des phénomènes naturels du Nil.

Cependant, elles ne suffisent pas à rendre compte de toutes les caractéristiques rapportées par le texte, notamment l'annonce préalable, l'étendue décrite et le lien direct avec l'intervention des envoyés de Dieu.

Le récit biblique attribue explicitement la transformation des eaux à l'action de l'Éternel.

Dans cette perspective, la première plaie doit être comprise comme une intervention divine miraculeuse et historique.

4.4. L'étendue géographique du jugement

Exode 7.19 annonce que le jugement atteindra les différentes eaux de l'Égypte.

Le texte mentionne les fleuves, les canaux, les étangs et les réserves d'eau.

Il évoque également les récipients de bois et de pierre.

Cette description souligne l'ampleur de l'intervention.

Le jugement ne concerne pas uniquement une portion visible du Nil.

Il atteint les ressources en eau du pays telles qu'elles sont décrites dans le récit.

Cependant, Exode 7.24 rapporte que les Égyptiens creusent aux environs du fleuve afin de trouver de l'eau potable.

Cette précision doit être conservée dans l'interprétation du passage.

Elle montre que le récit distingue les eaux frappées par la plaie de l'eau que les Égyptiens cherchent à obtenir en creusant.

Le texte ne précise pas exactement les conditions hydrologiques de cette distinction.

Il ne permet donc pas de reconstituer avec certitude le fonctionnement de toutes les ressources souterraines pendant la plaie.

Il convient de respecter simultanément les deux affirmations bibliques : l'étendue considérable du jugement et la recherche d'eau potable par la population.

4.5. La mort des poissons et la corruption du fleuve - Exode 7.21

Exode 7.21 décrit les conséquences immédiates de la transformation.

Les poissons meurent.

Le fleuve devient infect.

Les Égyptiens ne peuvent plus boire son eau.

Ces conséquences montrent que la plaie ne se limite pas à une modification de couleur.

Elle affecte profondément les fonctions habituelles du fleuve.

Le Nil ne fournit plus normalement l'eau potable ni les ressources alimentaires liées à la pêche.

La mort des poissons révèle également que le jugement touche l'écosystème du fleuve.

La corruption des eaux entraîne une perturbation grave de la vie quotidienne.

Le fleuve qui nourrit habituellement l'Égypte devient associé à la mort.

Cette inversion possède une portée symbolique importante.

La source de prospérité devient un instrument de jugement.

La puissance divine se manifeste précisément dans un domaine que les Égyptiens considèrent comme essentiel à leur existence.

4.6. Le caractère miraculeux de l'intervention divine

La première plaie est présentée comme une intervention surnaturelle accomplie par l'Éternel.

Plusieurs éléments du récit contribuent à cette compréhension.

Le jugement est annoncé avant son accomplissement.

Il intervient conformément à la parole divine.

Il est associé à un geste précis accompli par Aaron.

Il se produit devant Pharaon et ses serviteurs.

Ses conséquences correspondent à celles qui avaient été annoncées.

Enfin, il possède une finalité explicitement révélée : faire connaître l'Éternel.

Ces caractéristiques distinguent le récit d'une simple description de phénomène naturel.

Le texte biblique ne fournit pas une analyse scientifique du mécanisme de transformation des eaux.

Il présente l'événement dans sa dimension historique et théologique.

La question centrale n'est pas de déterminer comment les propriétés physiques de l'eau auraient pu être modifiées par des processus ordinaires.

Elle consiste à reconnaître que le récit attribue l'événement à l'action souveraine de Dieu.

5. Les magiciens et la réaction de Pharaon - Exode 7.22-24

5.1. L'imitation du prodige par les magiciens - Exode 7.22

Exode 7.22 déclare que les magiciens égyptiens accomplissent un prodige semblable par leurs pratiques secrètes.

Le texte ne décrit pas précisément les procédés employés.

Il ne précise pas non plus quelle quantité d'eau ils utilisent.

Cette absence de détails a suscité différentes interprétations.

Certains ont proposé que les magiciens aient utilisé de l'eau obtenue en creusant près du fleuve, comme le feront les Égyptiens selon Exode 7.24.

D'autres ont envisagé des procédés d'illusion ou une intervention spirituelle.

Cependant, aucune de ces explications n'est explicitement donnée par le texte.

Il convient donc de s'en tenir à l'affirmation biblique : les magiciens reproduisent un signe semblable.

Le récit n'explique pas les moyens par lesquels ils y parviennent.

Cette réserve permet d'éviter de transformer des hypothèses en affirmations certaines.

5.2. Les limites du pouvoir des magiciens

L'intervention des magiciens possède une limite essentielle.

Le récit ne leur attribue pas la capacité de rendre les eaux à leur état initial.

Ils reproduisent le phénomène, mais ne mettent pas fin au jugement.

Cette distinction est importante.

Le pouvoir de l'Éternel ne se manifeste pas seulement dans l'accomplissement d'un prodige.

Il apparaît également dans la maîtrise des événements et dans leur finalité.

Les magiciens peuvent imiter certains signes.

Ils ne peuvent cependant empêcher la réalisation du dessein divin.

La suite du récit montrera progressivement les limites de leurs interventions.

Lors de la troisième plaie, ils ne parviendront plus à reproduire le signe et déclareront :

« C'est le doigt de Dieu ! » (Exode 8.19)

Cette reconnaissance confirme que les spécialistes égyptiens ne possèdent pas une autorité comparable à celle de l'Éternel.

5.3. L'endurcissement persistant de Pharaon

La reproduction du prodige par les magiciens accompagne le maintien de la résistance de Pharaon.

Le souverain ne reconnaît pas l'autorité de l'Éternel.

Le texte précise que son cœur demeure endurci et qu'il refuse d'écouter Moïse et Aaron.

Cette réaction correspond à ce que Dieu avait annoncé.

La première plaie ne provoque donc pas immédiatement la libération d'Israël.

Pharaon demeure attaché à sa décision.

L'imitation des magiciens peut contribuer à expliquer pourquoi le souverain persiste dans son refus.

Cependant, le récit ne présente pas cette imitation comme une victoire sur le jugement divin.

Elle ne supprime pas les conséquences de la plaie.

Elle ne rétablit pas l'eau potable.

Elle ne modifie pas le dessein de l'Éternel.

Pharaon refuse donc de reconnaître une autorité pourtant manifestée devant lui.

5.4. La recherche d'eau potable par les Égyptiens - Exode 7.24

Exode 7.24 précise que les Égyptiens creusent aux environs du fleuve afin de trouver de l'eau potable.

Cette indication possède une importance historique et narrative.

Elle montre que la population doit rechercher une solution aux conséquences de la plaie.

Le texte ne précise pas si l'eau ainsi recherchée provient d'infiltrations souterraines ou d'autres réserves

accessibles par le creusement.

Il affirme simplement que les Égyptiens cherchent de l'eau parce qu'ils ne peuvent plus boire celle du fleuve.

Cette précision confirme la gravité de la perturbation.

Elle permet également d'éviter une interprétation excessive selon laquelle absolument toute eau présente dans le pays serait devenue définitivement inutilisable.

Le jugement est considérable, mais le récit conserve des distinctions qu'il convient de respecter.

5.5. Le contraste entre le souverain et son peuple

Exode 7.23 rapporte que Pharaon retourne dans sa maison sans prendre à cœur ce qui vient de se produire.

Cette attitude contraste avec la situation de la population.

Le souverain retourne dans son palais.

Les Égyptiens doivent creuser pour trouver de quoi boire.

Pharaon a été averti.

Il a assisté au signe accompli devant lui.

Il connaît les conséquences du jugement sur le fleuve.

Pourtant, il ne modifie pas sa décision.

Son comportement manifeste une résistance persistante à la parole divine.

Le récit souligne ainsi la responsabilité particulière du souverain.

Son refus de laisser partir Israël entraîne des conséquences qui dépassent sa propre personne.

Le jugement atteint l'ensemble du pays placé sous son autorité.

La population subit les conséquences d'une confrontation dans laquelle Pharaon persiste à refuser l'ordre divin.

6. Les sept jours après le jugement - Exode 7.25

6.1. L'indication chronologique du récit

Le récit se termine par une indication chronologique :

« Il s'écoula sept jours, après que l'Éternel eut frappé le fleuve. » (Exode 7.25)

Cette précision constitue un repère temporel important.

Elle montre que la première plaie ne se réduit pas à un événement instantané sans prolongement narratif.

Sept jours s'écoulent après que l'Éternel a frappé le fleuve.

Cette indication marque également une transition vers la suite des événements.

Elle situe la première plaie dans une progression temporelle qui conduira aux jugements suivants.

6.2. La durée de la plaie et ses incertitudes

L'indication des sept jours a donné lieu à différentes interprétations.

Certains considèrent qu'elle correspond à la durée de la première plaie.

D'autres estiment qu'elle désigne simplement le temps écoulé entre le jugement du Nil et l'étape suivante du récit.

Le texte affirme explicitement que sept jours se sont écoulés après que l'Éternel a frappé le fleuve.

Cependant, il ne précise pas que les eaux sont redevenues normales exactement au terme de cette période.

Il ne décrit pas non plus le processus par lequel les effets de la plaie ont cessé.

Il convient donc de distinguer l'information fournie par le texte des reconstructions chronologiques possibles.

La durée de sept jours constitue un repère certain.

La durée exacte de la transformation des eaux demeure moins clairement établie.

6.3. La transition vers la deuxième plaie

La première plaie n'entraîne pas la libération d'Israël.

Pharaon demeure inflexible.

Le jugement a pourtant manifesté publiquement la puissance divine.

Il a également établi plusieurs thèmes qui seront développés dans les plaies suivantes.

Dieu annonce ses interventions.

Moïse et Aaron transmettent sa parole.

Les signes s'accomplissent conformément à ses instructions.

Pharaon persiste dans son refus.

Le jugement se poursuit.

La deuxième plaie, celle des grenouilles, prolongera cette confrontation (Exode 8.1-15).

La première plaie apparaît ainsi comme le commencement d'une succession de jugements dont l'issue a déjà été annoncée.

Dieu fera sortir son peuple d'Égypte et manifestera sa souveraineté devant le royaume.

7. La signification théologique de la première plaie

7.1. La souveraineté de Dieu sur la création

La transformation des eaux du Nil en sang manifeste la souveraineté de l'Éternel sur la création.

Le Nil constitue une réalité naturelle essentielle à la vie égyptienne.

En transformant ses eaux, Dieu révèle son autorité sur les éléments naturels.

Cette souveraineté ne se limite pas au territoire d'Israël.

Elle s'exerce également au cœur d'un royaume étranger.

Le récit affirme ainsi que l'Éternel n'est pas une divinité locale dont le pouvoir serait limité à un peuple ou à une région.

Il possède autorité sur les éléments naturels et sur les nations.

Cette affirmation rejoint le témoignage général des Écritures.

Le Dieu qui a créé le monde demeure souverain sur ce qu'il a fait (Genèse 1.1 ; Psaume 24.1-2).

La première plaie manifeste cette autorité dans un contexte historique précis.

7.2. Le jugement des prétentions religieuses égyptiennes

Le Nil occupe une place importante dans la religion égyptienne.

Ses eaux et ses crues sont associées à plusieurs divinités, notamment Hâpy et Khnoum.

Le jugement qui frappe le fleuve peut donc être compris comme une démonstration de l'impuissance des divinités égyptiennes à protéger une ressource essentielle.

Cette lecture s'accorde avec Exode 12.12, où Dieu annonce qu'il exercera ses jugements contre les dieux de l'Égypte.

Cependant, il convient de rappeler que le texte de la première plaie ne nomme explicitement aucune divinité particulière.

L'association entre le jugement du Nil et les croyances égyptiennes demeure une interprétation théologique fondée sur le contexte religieux.

Cette distinction ne diminue pas la portée du jugement.

Elle permet au contraire de respecter les affirmations du texte tout en éclairant leur contexte historique.

7.3. Le Nil, instrument d'oppression et lieu de jugement

Le Nil possède une place importante dans l'histoire de l'oppression des Israélites.

En Exode 1.22, Pharaon ordonne de jeter dans le fleuve les fils nouveau-nés des Hébreux.

Le fleuve devient ainsi un instrument de la politique meurtrière du souverain.

La transformation de ses eaux en sang peut être rapprochée de cette violence antérieure.

Le lieu où des enfants hébreux devaient mourir devient le lieu d'un jugement frappant l'Égypte.

Ce rapprochement possède une forte cohérence narrative.

Il souligne le contraste entre l'oppression exercée par Pharaon et le jugement qui atteint désormais son royaume.

Toutefois, le texte ne présente pas explicitement la première plaie comme une rétribution directe de l'ordre donné en Exode 1.22.

Il convient donc de distinguer cette lecture théologique de l'explication expressément formulée en Exode 7.17 : faire connaître à Pharaon que celui qui agit est l'Éternel.

7.4. La responsabilité de Pharaon

L'endurcissement du cœur de Pharaon constitue l'un des thèmes majeurs du récit de l'Exode.

Le souverain refuse à plusieurs reprises d'écouter la parole divine.

Il aggrave les conditions de travail des Israélites.

Il demeure insensible aux signes accomplis devant lui.

Le récit affirme simultanément que Dieu avait annoncé cet endurcissement.

Cette double perspective doit être conservée.

Pharaon agit volontairement et demeure responsable de ses décisions.

Dieu demeure souverain sur le déroulement des événements.

La première plaie manifeste cette articulation entre responsabilité humaine et souveraineté divine.

Le refus du souverain n'empêche pas l'accomplissement du dessein de Dieu.

Il devient au contraire l'occasion de manifestations successives de sa puissance.

7.5. La révélation progressive de l'autorité divine

La première plaie possède une finalité révélatrice.

Dieu déclare :

« À ceci tu connaîtras que je suis l'Éternel. » (Exode 7.17)

Cette affirmation répond au refus initial de Pharaon.

Le souverain avait demandé qui était l'Éternel pour qu'il lui obéisse.

Le jugement du Nil commence à répondre à cette question.

Cependant, la révélation ne s'achève pas avec la première plaie.

Les jugements suivants manifesteront progressivement l'autorité divine sur différents domaines de la vie égyptienne.

Le récit présente ainsi une succession ordonnée d'interventions.

Chacune contribue à révéler la souveraineté de l'Éternel.

La première plaie établit le principe de cette progression.

Dieu se fait connaître par des actes historiques accomplis conformément à sa parole.

7.6. La délivrance d'Israël comme finalité des jugements

La première plaie ne constitue pas un jugement isolé.

Elle s'inscrit dans le dessein de délivrance annoncé à Moïse.

Dieu a entendu les souffrances de son peuple.

Il s'est souvenu de son alliance avec les patriarches.

Il a promis de faire sortir Israël d'Égypte.

Les jugements constituent des étapes dans l'accomplissement de cette promesse.

La délivrance ne dépendra pas de la bonne volonté de Pharaon.

Elle résultera de l'intervention souveraine de l'Éternel.

La première plaie révèle ainsi que le pouvoir du souverain égyptien demeure limité.

Pharaon peut refuser l'ordre divin.

Il ne peut empêcher l'accomplissement du dessein de Dieu.

8. Les correspondances bibliques et prophétiques

8.1. La première plaie dans les Psaumes

Le souvenir des plaies d'Égypte occupe une place importante dans la mémoire biblique.

Le Psaume 78 rappelle les interventions divines accomplies lors de la délivrance d'Israël.

En Psaume 78.44, le texte évoque la transformation des fleuves et des eaux en sang.

Le Psaume 105 reprend également cet événement.

En Psaume 105.29, il rappelle que Dieu changea les eaux de l'Égypte en sang et fit périr les poissons.

Ces deux passages confirment l'importance de la première plaie dans le témoignage biblique.

L'événement n'est pas présenté comme un épisode secondaire.

Il appartient aux manifestations majeures de la puissance divine lors de la délivrance d'Israël.

Les Psaumes ne cherchent pas à fournir une nouvelle description détaillée du phénomène.

Ils rappellent l'action de Dieu afin de nourrir la mémoire, la reconnaissance et la fidélité du peuple.

8.2. Les eaux changées en sang dans l'Apocalypse

Le livre de l'Apocalypse reprend plusieurs images associées aux plaies d'Égypte.

En Apocalypse 8.8-9, le jugement de la deuxième trompette entraîne la transformation d'une partie de la mer en sang et la mort d'une partie des créatures marines.

En Apocalypse 16.3, la deuxième coupe provoque la transformation de la mer en sang.

En Apocalypse 16.4, la troisième coupe atteint les fleuves et les sources d'eau, qui deviennent également du sang.

Ces passages présentent des ressemblances importantes avec Exode 7.14-25.

Dans les deux ensembles, les eaux sont frappées par un jugement divin.

La vie aquatique est atteinte.

Les ressources naturelles deviennent des instruments de jugement.

Ces correspondances montrent que l'Apocalypse reprend des motifs déjà présents dans l'histoire de l'Exode.

Cependant, les événements décrits ne doivent pas être confondus.

La première plaie appartient à l'histoire de la délivrance d'Israël hors d'Égypte.

Les jugements de l'Apocalypse appartiennent à un autre contexte prophétique.

Le rapprochement porte sur les images, les thèmes et la manifestation de la justice divine.

8.3. Le jugement du sang versé

Apocalypse 16.5-6 fournit une explication théologique explicite du jugement des eaux.

Le texte affirme que ceux qui ont versé le sang des saints et des prophètes reçoivent du sang à boire.

Le jugement manifeste ainsi la justice de Dieu face à la violence et à la persécution.

Cette explication peut éclairer le rapprochement entre la première plaie d'Égypte et l'oppression des Israélites.

Le Nil avait été associé à l'ordre meurtrier de Pharaon contre les enfants hébreux.

Il devient ensuite le lieu d'un jugement marqué par le sang.

Cependant, l'explication d'Apocalypse 16.5-6 appartient explicitement au contexte des coupes.

Elle ne doit pas être présentée comme une explication directement formulée dans Exode 7.

La correspondance demeure théologiquement significative, mais les contextes doivent être distingués.

8.4. Les rapprochements avec le discours du mont des Oliviers

Dans le discours du mont des Oliviers, Jésus annonce des guerres, des famines, des tremblements de terre, des persécutions et des bouleversements associés aux événements futurs (Matthieu 24.4-31 ; Marc 13.5-27 ; Luc 21.8-28).

Ces annonces présentent une dimension commune avec les jugements de l'Exode.

Elles rappellent que l'histoire humaine demeure soumise à l'autorité divine.

Cependant, les Évangiles ne mentionnent pas explicitement la transformation des eaux en sang dans ce discours.

Le rapprochement avec la première plaie doit donc être compris comme une analogie thématique.

Il ne constitue ni une citation directe ni une correspondance prophétique expressément formulée par Jésus.

Cette distinction permet de conserver la cohérence de l'ensemble du témoignage biblique sans attribuer aux passages des relations qu'ils ne déclarent pas explicitement.

8.5. Le sang du Nil et celui de la Pâque : ressemblances et différences

La première plaie peut également être rapprochée de la Pâque, qui occupe une place centrale dans la délivrance d'Israël.

Dans les deux épisodes, le sang possède une signification importante.

Cependant, sa fonction diffère.

Dans la première plaie, le sang est associé au jugement qui frappe les eaux de l'Égypte.

Lors de la Pâque, le sang de l'agneau constitue le signe prescrit par Dieu pour protéger les maisons des Israélites lors du jugement des premiers-nés (Exode 12.7 ; Exode 12.12-13).

Le premier événement manifeste le jugement sur une ressource essentielle du royaume.

Le second accompagne la protection des familles qui obéissent à l'instruction divine.

Le rapprochement entre ces deux événements peut être développé dans une lecture théologique de l'ensemble de l'Exode.

Toutefois, le texte ne présente pas explicitement le sang du Nil comme une préfiguration du sang de l'agneau pascal.

Il convient donc de maintenir la distinction entre le jugement des eaux et le signe protecteur de la Pâque.

Commentaire

La première plaie révèle plusieurs dimensions essentielles de la confrontation entre l'Éternel et Pharaon.

Elle manifeste d'abord la souveraineté divine sur la création.

Le Nil, fondement de la prospérité égyptienne, devient le lieu d'une intervention que le souverain ne peut empêcher.

Le jugement possède également une portée religieuse importante.

Dans une civilisation où le fleuve est associé à plusieurs divinités et à la fertilité du pays, la transformation de ses eaux en sang révèle les limites des croyances et des pouvoirs auxquels les Égyptiens attribuent la protection de leur prospérité.

La plaie manifeste aussi la gravité de l'oppression.

Le royaume qui a imposé la souffrance aux Israélites se trouve désormais confronté à un jugement atteignant sa propre population.

Le rapprochement avec l'ordre de jeter les enfants hébreux dans le Nil donne à cet événement une portée symbolique particulière.

Cependant, le récit insiste surtout sur la finalité révélatrice du jugement.

Dieu annonce que Pharaon reconnaîtra qu'il est l'Éternel.

Cette déclaration répond au refus initial du souverain de reconnaître son autorité.

Le jugement constitue ainsi une réponse à la question posée en Exode 5.2.

Pharaon avait demandé qui était l'Éternel pour qu'il lui obéisse.

Dieu manifeste désormais sa puissance sur une ressource essentielle du royaume.

L'intervention des magiciens souligne également les limites du pouvoir égyptien.

Ils reproduisent un prodige semblable, mais leur intervention ne supprime pas la plaie.

Ils ne rendent pas les eaux à leur état initial.

Ils ne délivrent pas la population des conséquences du jugement.

Le récit établit ainsi une différence fondamentale entre l'imitation d'un signe et la souveraineté sur les événements.

La réaction de Pharaon révèle ensuite la profondeur de son endurcissement.

Le souverain retourne dans son palais sans prendre à cœur ce qui vient de se produire.

Pendant ce temps, les Égyptiens doivent chercher de l'eau potable en creusant près du fleuve.

Ce contraste souligne les conséquences collectives de la résistance royale.

Pharaon demeure responsable de son refus.

Cependant, le récit affirme également que Dieu avait annoncé cette résistance.

L'endurcissement du souverain ne constitue donc pas un obstacle imprévu au dessein divin.

Il appartient au déroulement d'une confrontation dont l'issue a été révélée.

La première plaie ne produit pas immédiatement la délivrance d'Israël.

Elle inaugure néanmoins une succession de jugements qui manifesteront progressivement l'autorité de l'Éternel.

La transformation des eaux du Nil en sang possède enfin une portée qui dépasse son contexte immédiat.

Les Psaumes en conservent le souvenir comme une manifestation majeure de la puissance divine.

L'Apocalypse reprend l'image des eaux changées en sang dans le cadre de jugements futurs.

Ces correspondances témoignent de la continuité des thèmes bibliques de la souveraineté divine, de la justice et du jugement.

Elles ne suppriment cependant pas la distinction entre les événements historiques et les annonces prophétiques.

La première plaie demeure un événement particulier de l'histoire de l'Exode.

Elle révèle que l'Éternel possède autorité sur la création, sur les nations et sur les puissances humaines.

Elle annonce également que la délivrance d'Israël ne dépendra pas de la volonté de Pharaon, mais de l'accomplissement du dessein divin.

Conclusion générale

La première plaie d'Égypte constitue le commencement des jugements par lesquels l'Éternel manifeste sa souveraineté devant Pharaon. En transformant les eaux du Nil en sang, Dieu atteint une ressource essentielle à la vie du royaume et révèle les limites du pouvoir égyptien. Le jugement, annoncé avant son accomplissement, répond au refus du souverain de reconnaître l'autorité divine et inaugure une succession d'interventions qui conduiront à la délivrance d'Israël.

Le récit d'Exode 7.14-25 présente une intervention divine dont la signification dépasse la perturbation des eaux du Nil.

Dieu manifeste son autorité devant un souverain qui refuse de reconnaître sa parole.

Le fleuve, habituellement associé à la vie et à la prospérité, devient le lieu d'un jugement qui atteint largement les ressources en eau du pays.

Les conséquences sont graves.

Les poissons meurent.

Les eaux deviennent impropres à la consommation.

Les Égyptiens doivent rechercher d'autres ressources.

Le jugement possède également une portée religieuse importante dans une civilisation où le Nil occupe une place centrale dans les croyances et dans l'idéologie royale.

Cependant, la finalité principale demeure celle que Dieu annonce lui-même :

« À ceci tu connaîtras que je suis l'Éternel. » (Exode 7.17)

Cette déclaration constitue la clé de compréhension de la première plaie.

Le jugement révèle l'identité et l'autorité du Dieu d'Israël.

Les magiciens reproduisent un prodige semblable, mais ils ne mettent pas fin à la plaie.

Pharaon demeure endurci et retourne dans son palais.

La population subit les conséquences de son refus.

Sept jours s'écoulent après que l'Éternel a frappé le fleuve, marquant une transition vers les jugements suivants.

La première plaie ne constitue donc pas l'achèvement de la confrontation.

Elle en marque le commencement judiciaire.

Les événements qui suivront révéleront progressivement que l'autorité de Pharaon, malgré sa puissance politique et religieuse, demeure limitée.

L'Éternel se manifeste comme le souverain de la création et de l'histoire.

Il entend les souffrances de son peuple.

Il juge l'oppression.

Il accomplit les promesses faites aux patriarches.

La transformation des eaux du Nil en sang annonce ainsi que la délivrance d'Israël ne dépendra pas de la bonne volonté du souverain égyptien.

Elle résultera de l'intervention souveraine de Dieu, qui conduit l'histoire conformément à sa parole et demeure fidèle à son alliance.

Références bibliques

Genèse 1.1.

Exode 1.8-22 ; Exode 2.23-25 ; Exode 3.7-20 ; Exode 4.10-23 ; Exode 5.1-23 ; Exode 6.1-8 ; Exode 7.1-25 ; Exode 8.1-19 ; Exode 12.7 ; Exode 12.12-13.

Psaume 24.1-2 ; Psaume 78.43-44 ; Psaume 105.26-29.

Matthieu 24.4-31.

Marc 13.5-27.

Luc 21.8-28.

Apocalypse 8.8-9 ; Apocalypse 16.3-7.

LEXIQUE

Analyse de Matthieu 24.3-51 — Voici une analyse exégétique verset par verset de Matthieu 24.3-51. Matthieu 24.3 Les disciples interrogent le Messie Jésus en privé sur trois événements : la destruction du Temple, sa venue, et la fin du monde.
INF170 · https://schilo.org/inf170-analyse-de-matthieu-24-3-51/

La déesse Maât — La Maât est l'un des concepts les plus fondamentaux de toute la civilisation égyptienne. Pour comprendre la confrontation entre Moïse et Pharaon, il est essentiel de comprendre ce que représente la Maât, car Pharaon se voit comme son garant.
INF261 · https://schilo.org/inf261-la-deesse-maat/

Le Mont des Oliviers — Le mont des Oliviers constitue l'un des lieux les plus importants de la géographie biblique. Situé à l'est de Jérusalem, il est séparé de la ville par la vallée du Cédron (2 Samuel 15.30 ; Jean 18.1).
INF305 · https://schilo.org/inf305-le-mont-des-oliviers/

La source Deutéronomiste — La source Deutéronomiste (D) est l'une des quatre sources hypothétiques de la Torah selon l'hypothèse documentaire. Associée au Livre du Deutéronome, elle se distingue par un style homilétique, une théologie de l'alliance et une insistance sur la centralisation du culte à Jérusalem. Datée du VIIe siècle avant J.-C., elle est liée aux réformes religieuses du roi Josias et influence également les livres historiques de Josué à 2 Rois.
INF043 · https://schilo.org/inf043-la-source-deuteronomiste/

Synthèse du texte de Marc 13.1-37 — Marc 13.1-37 présente une chronologie eschatologique en quatre grandes étapes, articulée autour de la chute du Temple, des signes de la fin, de la venue du Fils de l'homme, et de l'appel à la vigilance. Tout commence par l'admiration du Temple par un disciple.
INF173 · https://schilo.org/inf173-synthese-du-texte-de-marc-13-1-37/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ANNEXE	ANX155 – Le Nil dans la civilisation et la religion égyptiennes : Hâpy, Khnoum, Osiris et la Maât https://schilo.org/anx155-le-nil-dans-la-civilisation-et-la-religion-egyptiennes-hapy-khnoum-osiris-et-la-maat/
ANNEXE	ANX156 – Le sang du Nil : jugement de l'oppression, symbolisme biblique et portée théologique https://schilo.org/anx156-le-sang-du-nil-jugement-de-loppression-symbolisme-biblique-et-portee-theologique/
ANNEXE	ANX157 – Les magiciens de Pharaon : imitation des signes, limites de leur pouvoir et endurcissement du souverain https://schilo.org/anx157-les-magiciens-de-pharaon-imitation-des-signes-limites-de-leur-pouvoir-et-endurcissement-du-souverain/
ANNEXE	ANX158 – L'endurcissement du cœur de Pharaon : responsabilité humaine et souveraineté divine dans la première plaie https://schilo.org/anx158-lendurcissement-du-coeur-de-pharaon-responsabilite-humaine-et-souverainete-divine-dans-la-premiere-plaie/
ANNEXE	ANX159 – Les sept jours de la première plaie : durée, chronologie et portée du récit https://schilo.org/anx159-les-sept-jours-de-la-premiere-plaie-duree-chronologie-et-portee-du-recit/
ANNEXE	ANX160 – L'eau changée en sang : miracle historique et limites des explications naturelles https://schilo.org/anx160-leau-changee-en-sang-miracle-historique-et-limites-des-explications-naturelles/
THÈME	Exode et confrontation avec Pharaon https://schilo.org/theme/exode-et-confrontation-avec-pharaon/
THÈME	Histoire biblique https://schilo.org/theme/histoire-biblique/
SÉRIE	Plaies d'Égypte https://schilo.org/serie/plaies-degypte/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PLA006 - La cinquième plaie d'Égypte : la mort du bétail https://schilo.org/pla006-la-cinquieme-plaie-degypte-la-mort-du-betail/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/pla002-la-premiere-plaie-degypte-academique/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.